

374

P



NP



DM12

Projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées à Saint-Ambroise

6212-03-128

2024

JANVIER

Mémoire

Projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées à Saint-Ambroise

————— Déposé par —————



Chambre de commerce et d'industrie

**SAGUENAY
LE FJORD**

Table des matières

Présentation	3
Mise en contexte	4
Commentaires	5
- Des retombées économiques importantes	
- Plus de projets verts en région	
Recommandations	6
Conclusion	7



Présentation

Présentation

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (ci-après, CCISF) est la principale représentante du milieu des affaires sur le territoire de la Ville de Saguenay et de la MRC-du-Fjord-du-Saguenay.

Regroupant plus de 1000 membres répartis sur le territoire, notre mission est d'être un acteur incontournable du milieu économique régional et d'assurer un rôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires.

Fièrement reconnue par ses membres comme étant un vecteur économique dynamique, la Chambre poursuit son action en mettant de l'avant ses valeurs d'engagement, de partenariat, de sentiment d'appartenance et est orientée sur le service aux membres. À travers des activités et événements économiques et politiques, elle pilote plusieurs projets structurants et stratégiques pour la région, dont le RDV Transition verte.



Mise en contexte

RSI Environnement, l'initiateur du projet, exploite actuellement une usine de traitement thermique de matières contaminées située à Saint-Ambroise, aux limites du territoire de la Ville de Saguenay, dans la MRC du Fjord-du-Saguenay. Ces matières sont constituées de sols contaminés, de matières résiduelles dangereuses ou non dangereuses et d'eau contaminée. Les activités de traitement sont actuellement effectuées de manière intermittente de 4 à 10 mois par année, à environ 35 % de la quantité autorisée de 100 000 tonnes par année.

RSI Environnement souhaite élargir la variété des matières contaminées traitées sur son site et ajouter une nouvelle unité thermique. À pleine capacité, cette nouvelle installation pourrait traiter 31 200 tonnes sans toutefois augmenter la quantité de matières actuellement autorisée. Selon RSI Environnement, cela permettrait d'optimiser la quantité de matières traitées ainsi que le traitement thermique de certaines d'entre elles. En outre, des modifications aux installations existantes seraient nécessaires et concerneraient le système d'entreposage et d'alimentation de certaines matières.

L'entreprise évalue les investissements liés à l'ajout de la nouvelle unité thermique à une valeur minimale de 25 M\$. Les travaux devraient se dérouler sur une période de deux à trois mois pour une mise en exploitation prévue en 2026 pour l'unité thermique.

Le projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées à Saint-Ambroise présenté par RSI Environnement possède un fort potentiel pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La CCISF accueille positivement cette initiative qui permet de consolider et créer des emplois en plus d'assurer la pérennité d'une entreprise régionale. Ceci étant, notre organisation appuie le projet dans le cadre du processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en cours.

En effet, nous estimons que celui-ci serait porteur de retombées socioéconomiques importantes, notamment par le rôle essentiel de RSI Environnement dans les activités de nombreuses entreprises et organisations régionales membres de la CCISF. Celle-ci s'implique activement dans sa communauté, notamment en ayant siégé pendant plusieurs années sur le conseil d'administration de la CCISF. Cette implication a d'ailleurs permis au président de l'entreprise d'être souligné comme personnalité économique en 2021.

Commentaires

Des retombées économiques importantes

L'économie régionale repose sur une diversité de secteurs d'activité, dont ceux qu'apportent nos PME. Dans le contexte inflationniste actuel, le développement régional demeure essentiel pour la vitalité du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Dans le cadre du projet de RSI Environnement, les retombées économiques vont au-delà de l'investissement de 25 M\$ qui sera minimalement injecté par l'entreprise. En effet, d'autres entreprises de la région et même du Québec bénéficient déjà de la solution de désorption thermique. Avec ce projet, l'offre disponible ne sera que bonifiée en encourageant une économie de proximité. Plusieurs maillages et collaborations pourront émerger grâce à l'élargissement des types de matières contaminées que pourraient recevoir RSI Environnement.

Nous tenons aussi à mettre de l'avant qu'avec la pénurie de main-d'œuvre, il est primordial d'offrir à la population active des emplois de qualité dans des domaines d'avenir pour assurer l'attractivité de notre région. Avec ses 60 emplois et ceux à venir, la PME représente à elle seule 9 M\$ de retombées économiques comprenant les salaires, biens et services générés par les opérations courantes.

Plus de projets verts en région

À l'heure de la transition climatique et énergétique, le virage vers une économie verte est une tendance indéniable dans les investissements réalisés à l'échelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean comme de celle du Québec. Nos régions sont plus que jamais prêtes à se positionner comme joueurs clés dans l'économie verte. Pour y parvenir, elles doivent le faire de concert avec les acteurs du domaine environnemental qui sont des alliés dans la lutte aux changements climatiques.

Partie prenante de l'économie régionale, la CCISF veut s'inscrire au devant de ces perspectives en outillant et en accompagnant ses membres afin qu'ils puissent s'approprier les solutions environnementales innovantes à leur portée et en faire des leviers de croissance durable pour leurs entreprises.

Pour recevoir des projets de développement économique et de nouvelles filières, nous devons avoir une grappe d'entreprises solides et crédibles dans des secteurs industriels comme l'environnement. Ce sont leur expertise et nos nombreux avantages stratégiques qui nous permettront d'augmenter notre attractivité. C'est en proposant des projets innovants et technologiques que nous pourrons mettre en place des stratégies et des fonds d'investissement pour assurer le verdissement de nos industries.

Non seulement le projet de RSI Environnement aura des retombées économiques fortes, mais il permettra également à nos établissements d'enseignement de demeurer à l'avant-garde des pratiques environnementales liées aux sols et matières contaminés en ayant un exemple régional accessible.

Recommandations

À cet égard, la CCISF recommande fortement à la commission du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de remettre un avis favorable au projet de RSI Environnement. Voici quelques recommandations à prendre en compte proposées par la CCISF :

1. Les impacts économiques, sociaux et environnementaux doivent être pris en compte dans les projets de développement régional;
2. La transition verte en région doit se faire de concert avec les entreprises locales qui possèdent une expertise reconnue;
3. L'économie de proximité peut faire partie des considérations des projets industriels comme elle offre des opportunités de maillage entre les entreprises locales;
4. La pérennité et le développement des PME sont des facteurs fondamentaux dans la vitalité économique des régions;
5. Les projets innovants gagnent à travailler de concert avec les établissements d'enseignement comme ils permettent de créer des emplois verts et d'avenir;
6. Le développement régional doit considérer la diversification de ses industries pour éviter d'être affecté de façon trop importante lorsque surviennent des variations spécifiques à un secteur.

Conclusion

Conclusion

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord appuie la réalisation du projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminés à Saint-Ambroise. Nous croyons que ce dernier sera bénéfique pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ses entreprises ainsi que l'environnement. La CCISF a confiance que le projet sera réalisé de façon à minimiser les impacts négatifs pouvant en résulter, à considérer les préoccupations de la population et à viser les plus hauts standards en matière de respect de l'environnement.





Chambre de commerce et d'industrie

SAGUENAY LE FJORD

- info@ccisf.ca
- <https://ccisf.ca/>
- 365, rue Racine Est, Suite 201,
Chicoutimi, QC, G7H 1S6
- 418 543-5941, poste 221

